

COMITE REGIONAL DE FRANCHE-COMTE DE SCRABBLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Cluse et Mijoux, le 6 janvier 2013

La réunion du conseil d'administration s'est tenue le **samedi 5 janvier 2013** au centre Pierre Mendès France à BESANCON à 14h00.

Présents : Anne ALBINI, Bernard AUBRY , Frédéric BARTIER, Nicole BETTONI, Claude BOUCARD, Monique CUNET, Christophe COMTE, François CORTOT, Nadine GANNE, Bernard GENDRE, Edmée GIRARDOT, Chantal GIROD, Patricia LAMBERT, Eveline MIRBEY, Claudine MOTTET, Michelle NEDELEC, Monique REUS, Brigitte ROLET, Yves RUHOFF.

Excusés: Pascal BERNIER, Benoît BRIGAUDET, Marie Claude CORNUT, Jacques FAIVRE-DUPAIGRE, Marie Claire MORIN, Patrick ZATTI.

Clubs absents : RANG, LES HOPITAUX NEUFS, ROUGEMONT

La Présidente, Mme Edmée GIRARDOT, présente ses vœux à tous les scrabbleurs pour cette nouvelle année.

I. Bilan de la saison en cours

A. Licences civiles et scolaires :

477 joueurs licenciés en club civil au 05.01.2013 (-3 par rapport au 31/08/2012), ce qui est satisfaisant car 45 nouveaux licenciés et bonne santé du scolaire.

19 clubs affiliés.

La présidente se félicite de la stabilité des effectifs.

B. Scrabble scolaire :

Bernard Gendre souligne l'explosion de sections jeunes dans les clubs civils ce qui permet aux élèves quittant le primaire de continuer l'activité scrabble même s'il n'y a pas de club dans leur collège.

Disparition de 2 clubs en collège : Grenier et Rouget de L'Isle, et d'1 en primaire : Beaufort.

Le bilan est cependant très positif avec deux bémols :

- 2 clubs affiliés ne fonctionnent pas : Valentigney Pézole (Anne Albin s'étonne et déclare qu'elle va se renseigner), et Besançon Brossolette (Eveline Mirbey explique que les enfants, inscrits par la directrice, ont décroché. Elle reste disponible si des enfants volontaires se présentent).
- les difficultés en collège se confirment.

Enfin, 22 jeunes ont participé à la Phase 1 et 10 sont qualifiés pour la Phase 2. Bravo à tous.

La finale du Championnat de France scolaire aura lieu cette année à Lorient d'où des problèmes de financement à prévoir. Anne Albin souligne que les jeunes reçoivent beaucoup d'argent du Comité et devraient par conséquent s'investir dans l'arbitrage ou le ramassage pour une épreuve du Comité.

Concours des écoles : **2335** participants. Peu d'écoles nouvelles (3) mais augmentation des participants malgré l'absence du Territoire de Belfort qui a raté le coche cette année. La sélection pour la finale du 6 février, sera un mixte entre environ 10% des participants par école et la détermination d'une barre sur les

résultats de la première épreuve. Chaque centre finalisera cette sélection en tenant compte de ses possibilités d'accueil.

Une finale à Paris devrait être de nouveau organisée cette année, mais nous n'avons pas de données précises pour l'instant.

II. Qualifications et subventions

Vichy, championnat de France Promotion (séries 5,6 et 7)

Tous les N7 ayant disputé la Phase 1 sont sélectionnés.

Le comité a 13 places supplémentaires.

Le premier N5 et le premier N6 de chaque Championnat départemental sera sélectionné avec remplacement par le suivant si refus de participer.

S'y ajoutera le premier N7 de chaque département, s'il n'a pas participé à la phase 1.

Le complément de la sélection se fera sur le Simultané Mondial.

Modification du règlement en ce sens :

Chapitre VI- QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS NATIONAUX

- Championnat des 5-6-7, seront qualifiés :
 - Le champion départemental des séries 5, 6 et 7 avec remplacement éventuel. ~~par le vice champion~~
 - Le premier N7 du simultané mondial avec remplacement éventuel par le suivant dans le classement.
 - ~~En fonction du nombre de places qualificatives, le premier série 5, le premier série 6, le premier série 7, puis le 2^{ème} S5, 2^{ème} S6... de la phase 1 avec remplaçants éventuels, par série.~~
 - En fonction du quota attribué par la fédé, le complément se fera sur le simultané mondial avec des joueurs non encore sélectionnés par ailleurs.

→ ***Les Présidents de clubs doivent confirmer à la présidente, le plus rapidement possible, si les joueurs qualifiés honoreront leur qualification.***

Subvention du comité correspondant à une indemnité de déplacement :

Vichy, finale du championnat de France 5-6-7 : 40 €

Mandelieu, finale du championnat de France : 65 €

Saint-Etienne, finale Interclubs : 200 € pour l'équipe qualifiée

Québec, championnat du monde : décision au mois de juin, lorsque l'on connaîtra la subvention nationale.

Les sommes seront versées aux clubs par virement après chaque compétition en fonction de la participation. **A cette fin, chaque club devra fournir un RIB à la trésorière.**

III. Organisation de la Phase 2

L'organisation de la Phase 2 pose problème pour l'arbitrage car la plupart des arbitres jouent.

Traditionnellement, et conformément à notre règlement, ce sont les N2 qui assurent l'arbitrage aidés bien souvent de N1 et de joueurs non qualifiés. Tous en sont chaleureusement remerciés.

Aujourd'hui 8 arbitres seulement sur les 12 ou 13 nécessaires se sont déclarés disponibles : Anne Albin, Alain Dubreuil, Pascal Bernier, Didier Duluc, Noëlle Vaisseau, Frédéric Bartier, Gilbert Cerf et Anthony Gueutal.

Certains joueurs de N2 ne résidant pas sur la Franche-Comté, il est difficile d'avoir recours à leurs services, mais la présidente déplore le fait que Jean-Baptiste Weill refuse d'arbitrer la Phase 2, suite à un problème mal vécu l'année dernière. Frédéric Bartier répond que si le Comité s'était montré plus souple l'an passé concernant le défraiement du trajet pour la Phase 2 de 2012, il n'y aurait pas de refus de sa part. La recherche d'arbitres ne disputant pas la Phase 2 se poursuit.

IV. Calendrier 2013-2014

Certaines des dates et lieux, sont susceptibles d'être modifiés, en fonction de la FFSc, de la FISF et des disponibilités de salle pour les clubs.

Pour les épreuves par centre, il est rappelé qu'il est nécessaire que chaque centre ait un nombre de participants suffisant. Les centres qui accueilleront ces compétitions seront précisés ultérieurement.

Au niveau national :

Simultanés de France : semaine 38 (du 16 au 24 septembre 2013)

Semaine 47 (du 18 au 23 novembre 2013)

Semaine 4 (du 20 au 25 janvier 2014)

Semaine 12 (du 17 au 22 mars 2014)

Semaine 26 (du 23 au 28 juin 2014)

Qualifications Vermeils : samedi 19 octobre 2013

Phase 1 : samedi 9 novembre 2013

Simultané National avec Handicap : 16 novembre 2013

Vermeils Diamants : samedi 30 novembre 2013

Phase 2 : dimanche 8 décembre 2013 à Pontarlier

Blitz : samedi 14 décembre 2013 à Vesoul

Simultané Mondial : 11 janvier 2014

Phase 3 : dimanche 26 janvier 2014 à Lons-le-Saunier

Championnat de France classique : 22 et 23 mars 2014

Qualification Interclubs : dimanche 30 mars 2014 à Villers-le-Lac

Championnat de France scolaire : date encore inconnue

Semi-Rapide : 11 ou 18 mai 2014 à Rechésy

Festival de Vichy du 24 mai au 1er juin 2014

Finale des Interclubs : 14 et 15 juin 2014

Au niveau régional :

Assemblée Générale + TH2 : dimanche 1 septembre 2013 à Valentigney

Championnats départementaux : Doubs : dimanche 15 septembre 2013 à Morteau

Jura : samedi 28 septembre à Lons-le-Saunier

Haute-Saône : samedi 23 novembre 2013 club de Gray

Territoire-de-Belfort : dimanche 13 octobre 2013 à Rechésy

Championnat Régional : dimanche 6 avril 2014 à Besançon

Championnat Régional en paires : dimanche 18 mai 2014 à Chaffois

Championnat Régional scolaire : mercredi 26 mars 2014

TH2 du comité au profit du scrabble « Jeunes et scolaires », donc exonérés de la redevance fédérale : samedi 21 décembre 2013 et 8 février 2014

TH3 : Audincourt le dimanche 6 octobre 2013

Besançon le dimanche 19 janvier 2014

Dole le dimanche 16 mars 2014

Pontarlier le dimanche 13 avril 2014

Villers-le-Lac le dimanche 29 juin 2014

Rechésy, dimanche 9 mars 2014

VII. Questions diverses

Rajout d'une date au calendrier 2012-2013 : deuxième TH2 du Comité le 22 juin 2013 (en remplacement du 15 décembre, qui a été réquisitionné par la fédé pour le Simultané Handicap)

Fin de la séance 18h10.

Prochain Conseil d'Administration le samedi 1er juin 2013.

La secrétaire,
Chantal Girod